



Bonjour les camarades,

Comme vous le savez, les salarié-e-s de l'hôtel Campanile Tour Eiffel sont en grève depuis 16 jours pour :

- L'augmentation du temps de travail des femmes de chambres (internalisées grâce à la grève de 2016) de 25 à 30 heures par semaine, au lieu de privilégier les embauches en contrats précaires.
- 100% du 13<sup>ème</sup> mois de salaire dès 2017 et non en 2020. Après avoir obtenu 75% du 13<sup>ème</sup> mois lors de la grève de 2016, la direction qui a été contrainte de généraliser ce 13<sup>ème</sup> mois à l'ensemble des filiales sur 4 ans, a voulu pénaliser nos camarades en reculant à 2020 les 100%
- Refus de la modulation du temps de travail pour les temps partiels.
- Arrêt des pressions permanentes sur les femmes de chambres à qui on demande de dépointer puis de retourner travailler (digne de la sous-traitance !).
- Mise en place d'une prime d'ancienneté, d'une prime de nuit de 25 € par nuit travaillée, d'une prime d'habillement de 230 € par an comme dans les 4 hôtels de l'ancien pôle luxe
- Arrêt des pressions, du mauvais traitement et du harcèlement contre les syndiqués CGT qui ont mené la grève victorieuse l'an dernier :
  - ➔ Alors que notre collègue veilleur de nuit, syndiqué CGT, demande depuis la dernière grève, pour des raisons de santé, à travailler en journée, la direction, qui a créé un poste de jour, a préféré embaucher une personne externe à l'hôtel pour ne pas satisfaire la demande de notre camarade
  - ➔ Depuis un an (la fin de la grève) la sous-directrice (syndiquée CGT) est mise à l'écart ; l'accès au bureau de la directrice et celui à la boîte manager lui sont interdits. On lui refuse tout échange constructif.
  - ➔ Un autre élu CGT subit des pressions permanentes.

La lutte dans le monde du travail est dure à mener. Comme vous en avez toutes et tous certainement fait l'expérience, les patrons jouent souvent la montre pour fragiliser les travailleurs-ses et pour les dissuader de continuer leur combat. Face à ça la solidarité de classe s'impose ! Nous vous appelons donc à :

- 1) Nous rejoindre dans la rue et dans les actions que nous menons (rassemblements devant les différents hôtels de la marque, manifestations, etc...etc...)
- 2) Soutenir la caisse de grève que les salarié-e-s ont mise en place ! la caisse de grève est une nécessité, c'est un outil important pour construire le bras de fer face au patron et tenir bon !

Tout-e salarié-e- qui lutte pour améliorer ses conditions de travail, et pour faire face aux attaques multiples des patrons se bat aussi pour l'ensemble de sa classe des travailleurs-ses ! Une attaque contre un -e salarié -e, une branche, un secteur, un établissement, une entreprise est une attaque contre l'ensemble du monde du travail ! Ne laissons pas les camarades isolé-e s ! Donnons à la convergence des luttes et à la solidarité une réalité concrète, avec des actions concrètes !

**Rejoignons les actions ! Soutenons la caisse de grève !**  
**Soutenons les camarades en lutte ! Luttons car seule la lutte paie !**  
**Merci d'envoyer vos dons à : CGT-HPE, 78 rue Henri Barbusse 92110 CLICHY**

Le Bureau du syndicat CGT-HPE

Le 31 mai 2017